

NOUS RECHERCHONS UN(E)

JURISTE JUNIOR H/F - MERIGNAC

La Caisse CIBTP du Sud-Ouest est une organisation non commerciale au service de plus de 19 500 entreprises du BTP et de leurs 109 000 salariés. Intervenant dans un cadre statutaire, elle a pour mission d'appliquer les dispositions légales et conventionnelles en matière de congés payés et de chômage-intempéries sur le territoire de notre circonscription

Intégré(e) au sein de la caisse régionale du sud-ouest, vous rejoignez le service **Juridique. Le service juridique transverse aux services « métiers » de la Caisse dans les domaines du droit social, droit pénal du travail, droit commercial :**

➤ Support juridique du service « entreprise »

- Gestion des problématiques liées au périmètre d'affiliation à notre organisme, aux mandataires sociaux, à l'assiette de cotisations, aux conséquences de fusions/TUP.
- Gestion des dossiers de sociétés de droit étranger dans le cadre du détachement de main d'œuvre en France.

➤ Support juridique du service « salarié »

- Gestion des contestations de salariés relatives au droit à congés

➤ Support juridique du service « contrôle »

- Programmation, définition des axes stratégiques avec le contrôleur et analyse des contrôles sensibles et/ou liés à la détermination de l'obligation d'adhésion des entreprises du BTP.
- Rédaction de comptes-rendus juridiquement étayés orientant la prise de décision et rédaction des courriers afférents.
- Gestion des contestations relatives aux redressements émis (redressement de primes, de salariés non déclarés etc....).

Gestion de contentieux spécifiques en collaboration avec nos avocats :

- Gestion des contentieux en affiliation
- Gestion de contentieux prud'hommaux
- Gestion de contentieux au pénal

De nature rigoureuse et impliquée, vous disposez de capacités analytiques et rédactionnelles. Vous êtes dynamique, curieux et avez le sens du travail en équipe.

Vous êtes titulaire d'un Master en Droit Social.

N'attendez plus pour nous rejoindre !

Prise de fonction

Dès que possible

Type de contrat

CDI

Temps plein

Horaires de travail

- Du lundi au vendredi
- Repos le week-end
- Travail en journée

Rémunération et avantages

- 13e mois
- Horaires flexibles
- Réfectoire
- Titre-restaurant